# "Il faut créer un permis de louer"

Adjoint au logement à la mairie de Saint-Denis, Stéphene Peu avance, dans l'Humanité du 21 septembre, plusieurs idées pour mieux lutter contre le fléau de l'insalubrité et des marchands de sommeil.

"Saint-Denis a pour objectif de sortir de l'insalubrité plus de 2000 logements du centre ville, en quatre ans. 70 millions d'euros vont être mobilisés par la ville, l'Etat et différents partenaires. Pour réussir, il faut d'abord sensibiliser les propriétaires. Il n'y aura pas de requalification du parc privé ancien sans eux. L'immense majorité, qu'ils soient occupants ou bailleurs, sont des gens de bonne fois, mais parfois impécunieux. Ceux-là on doit les aider financièrement à requalifier leur bien. Et puis il y a une catégorie de propriétaires qui relève des marchands de sommeille. C'est une délinquance en col blanc, astucieuses et criminelle. Cette économie mafieuse prospère depuis une dizaine d'années sur la pénurie de logements. Elle rapporte énormément d'argent et peut, malheureusement, se développer dans une relative impunité" explique Stéphane Peu.

Pour l'élu de Saint Denis "le cadre juridique actuel pourrait déjà être efficace à condition qu'on lui permette de fonctionner. Il faut renforcer les moyens du parquet de Bobigny sur cet aspect de la délinquance car on a besoin de services spécialisés. On va demander également, dans le cadre de la zone de sécurité prioritaire créée en centre-ville, que la lutte contre les marchands de sommeil soit prise en compte. Si les pouvoirs de la police, de la justice et de la ville se conjuguent bien, nous pouvons mettre hors d'état de nuire ces délinquants. En même temps le cadre législatif doit évoluer. La loi d'orientation que C. Duflot veut présenter début 2013 doit renforcer l'appareil législatif. Le droit à la proprité est très protecteur mais il ne doit pas l'être pour les propriétaires malfaisants qui hébergent dans des conditions indignes et nuisent aux autres copropriétaires de bonne foi".

Parmis les mesures à prendre, Stéphane Peu propose "un permis de louer". "Lorsqu'un gérant de société détourne de l'argent de son entreprise, il y a, en plus des sanctions pénales, une interdiction de gestion. Il faut frapper les propriétaires malhonnêtes de la même manière".

"On doit donner également le pouvoir aux municipalités de mettre sous tutelle les bien de propriétaires manifestement défaillants."

Stéphane Peu propose également que "en cas de travaux effectués en lieu et place des propriétaires, la ville se substitue financièrement non pas à l'ensemble des copropriétaires mais seulement à ceux qui sont défaillants. Cela permettrait ensuite de recouvrir à coup sûr soit par l'impôt, soit par des inscriptions aux hypothèques, les sommes engagées. C'est dissuasif" affirme l'élu.

Enfin "les pouvoirs publics doivent prendre la mesure du problème". "Quand des voyous se tirent dessus à Marseille, on organise un comité interministériel. Je crois que l'insalubrité, qui fait des dizaines de morts dans les villes populaires, nécessite une attention au moins aussi importante."

Rappel : les trois derniers incendies parisiens ont fait 25 morts, il y en a eu 6 à Pantin l'an dernier et près de 30 à Saint-Denis depuis 10 ans.

*Post-scriptum :n*

*Copyright © Elunet.org, Portail de l'action des Elus et de la vie citoyenne*